

Réf: Dossier N° 076396

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KELEC AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON ANANERAIE NON  
LOIN DE LA COOPEC, Lot 78, Ilot 1728

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KELEC AFRIQUE »

Objet : ETUDE ET REALISATION DE TRAVAUX  
. ELECTRICITE INDUSTRIEL ET BATIMENT  
. AUTOMATISME INDUSTRIEL ET BATIMENT  
. INSTRUMENTATION INDUSTRIEL ET BATIMENT  
. VENTE DE MATERIEL ELECTRIQUE  
. IMPORT EXPORT  
. RESEAU INFORMATIQUE  
. COMMERCE GENERAL  
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:  
-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès Ce tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON ANANERAIE NON LOIN DE LA COOPEC, Lot 78, Ilot 1728

Dirigeant(s) : M SEKONGO KIYELI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01113 du 18/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06621/GTCA/RC/2022 du 18/02/2022

